

## À vos plumes, prêts, écrivez !

**Créez, dessinez, écrivez, et découvrons ensemble les nombreux jeunes talents de notre territoire.**

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux organise un concours de nouvelles ou d'écriture d'histoires sur le territoire de la CCBRC, pour les enfants de 6 à 11 ans, les adolescents de 12 à 16 ans, du 31 mars au 15 mai 2020.

Le Jury sera composé de 11 personnes, élu.e.s, bibliothécaires, habitant.e.s et présidé par Mme Bernadette Aubret, et Mme Mothré, vice-présidente en charge des affaires sociales. Mme Mothré, en tant que membre du Jury et représentante des élus.

**Les participants ont jusqu'au 15 mai 2020 pour envoyer leur texte :**

Pour les enfants de 6 à 11 ans : 4-6 pages avec illustrations soit 2 à 3 pages recto verso. Celles-ci ne devront pas représenter plus de 30% du volume total.

Pour les adolescents de 12 à 16 ans : 10 à 12 pages soit 5 à 6 pages recto verso.

à l'adresse suivante : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr)

Une notification de réception sera adressée au plus tard une semaine après réception. À l'issue du concours, les meilleurs textes seront primés.

**Les prix sont :**

Pour les enfants de 6 à 11 ans :

- Un mini-séjour à choisir parmi les 4 mini-séjours organisés par la CCBRC cet été,
- 1 switch,
- Une sortie accrobranche pour 2 adultes et 2 enfants.

Pour les adolescents de 12 à 16 ans :

- Un séjour ados à choisir parmi les 2 séjours organisés par la CCBRC cet été,
- Une tablette,
- Une sortie karting en famille avec 2 places adultes et 2 enfants.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les habitants de la CCBRC. Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte. Il devra être anonyme et ne comportera aucun élément permettant d'identifier leur auteur.

Remise des prix : le 21 juin 2020, à la fête du sport à Yèbles.

## Règlement du concours de nouvelles et d'écriture d'histoires 2020 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

**Article 1 :** La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux organise un concours de nouvelles. Ce concours est gratuit et ouvert à tous et comporte 2 catégories : enfants de 6 à 11 ans, et adolescents de 12 à 16 ans.

**Article 2 :** La participation est gratuite. Le concours est ouvert à toute personne résidant sur la CCBRC. Les textes collectifs ne sont pas acceptés. Un seul texte par candidat est permis. Le candidat garantit qu'il en est l'auteur et qu'il s'agit d'une œuvre originale non publiée antérieurement. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs. Les participants au concours devront rédiger une histoire ou une nouvelle sur une thématique de leur choix.

**Article 3 :** Ce concours sera clos le 15 mai 2020, à 17h.

**Article 4 :** Les textes soumis devront être inédits et écrits en langue française, et comporter un titre. Ils comporteront :

- *Pour les enfants de 6 à 11 ans :* 4-6 pages avec illustrations recto verso. Celles-ci ne devront pas représenter plus de 30% du volume total : Scan (ou photo) avec une numérotation des pages.
- *Pour les adolescents de 12 à 16 ans :* 10 à 12 pages. 5/6 pages recto verso.

Ils seront dactylographiés dans le format 21 x 29,7 cm. Le texte doit être présenté de façon anonyme. Il doit être envoyé sous la forme d'un document Word (ou Open Office), format A4 (21 x 29,7 cm) saisi en caractère Times New Roman, taille 14, interligne simple et comprendre entre 4 et 12 pages selon la catégorie.

**Article 5 :** Les nouvelles ou histoires doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr) avant le 15 mai 2020 à 17h00. Les candidatures doivent comporter : - la fiche d'inscription dûment remplie, avec la mention manuscrite suivante, suivie de la signature de l'auteur et d'un parent ayant l'autorité parentale : « Je, soussigné(e) (nom, prénom, âge), atteste avoir pris connaissance du règlement du concours et déclare en accepter toutes les conditions. J'atteste sur l'honneur habiter la CCBRC et être l'auteur de cette nouvelle et autorise la CCBRC à lire et publier mon texte sur tout support de son choix dans le cadre de la promotion ou de l'organisation du concours de nouvelles ».

**Article 6 –** Aucun envoi papier ne sera retenu. Les envois incomplets ou arrivant après la date limite ne sont pas pris en compte. Une fiche d'inscription incomplète expose à la non prise en compte de la candidature. Ne pas oublier de joindre la fiche d'inscription.

**Article 7 :** Le jury sera présidé par Mme Bernadette Aubret, et composé de 10 autres membres. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix si la qualité des textes n'est pas satisfaisante selon ses critères propres. Les délibérations du jury sont confidentielles. Ses décisions sont souveraines et sans appel. Après la date limite d'envoi (15 mai 2020), les textes, anonymisés, sont adressés aux membres du jury pour lecture. Les jurys sélectionneront les trois lauréats de chaque catégorie. Une attention particulière sera

accordée à la qualité d'écriture et à l'originalité de l'histoire. 1/3 de la note sera réservé à l'appréciation du public via les réseaux sociaux : les textes seront mis en ligne sur le site [www.briedesrivieresetchateaux.fr](http://www.briedesrivieresetchateaux.fr) et le public pourra voter sur la page Facebook de la CCBRC ([www.facebook.com/ccbrc77](http://www.facebook.com/ccbrc77)).

**Article 8 :** Les informations concernant le concours sont disponibles sur le site de la CCBRC, [www.briedesrivieresetchateaux.fr](http://www.briedesrivieresetchateaux.fr), et les sites des communes de la CCBRC qui le souhaitent.

**Article 9 :** Les jurys décernent les prix suivants :

Pour les enfants de 6 à 11 ans :

- Un mini-séjour à choisir parmi les 4 mini-séjours organisés par la CCBRC cet été,
- 1 switch,
- Une sortie accrobranche pour 2 adultes et 2 enfants.

Pour les adolescents de 12 à 16 ans :

- Un séjour ados à choisir parmi les 2 séjours organisés par la CCBRC cet été,
- Une tablette,
- Une sortie karting en famille avec 2 places adultes et 2 enfants.

Tous les participants au concours sont invités à la remise des prix le 21 juin 2020 à 12h à l'occasion de la Fête du sport de la CCBRC à Yèbles.

**Article 10 :** Les données personnelles des participants (nom, prénom, adresse, mail, etc.) sont collectées par la CCBRC et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers. Par application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tous les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel les concernant en contactant directement la CCBRC à l'adresse suivante : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr) Ces données ne serviront qu'à la communication et aux échanges en lien avec le concours. Elles seront conservées jusqu'à 5 ans après la promulgation des résultats. Elles seront à disposition des gestionnaires de la CCBRC, et traitées uniquement par eux. Les lauréats pourront être amenés à être photographiés durant la remise des prix. Ils s'engagent à accepter l'utilisation et la diffusion de leur image par l'organisateur, à titre de communication.

**Article 11 :** Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent la CCBRC et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu des œuvres présentées. Le fait de poser sa candidature implique, pour tous les concurrents, l'acceptation intégrale du présent règlement.

**Article 12 :** Les lauréats seront prévenus par courriel une semaine avant la remise des prix. La remise des prix se fera le 21 juin 2020 à la Fête du sport de Yèbles.

**Article 13 :** Les organisateurs se réservent le droit de modifier les modalités de mise en œuvre du concours ou de l'annuler. Dans ce cas, une information sera publiée sur le site internet de la CCBRC.